



N° 31 – Vendredi 20 Mai 2022

COORDONNÉES

SIÈGE SOCIAL ET ADRESSE POSTALE

23 RUE DE PIED DE FOND
B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX 9

ACCUEIL :

LEGÉ ANNIE
MAHAOUDI HAKIM
POIRAULT JEAN-LUC

☎ 05.49.79.18.52 📠 05.49.79.18.52

SITE OFFICIEL ET E-MAIL

🌐 [HTTP://FOOT79.FFF.FR](http://foot79.fff.fr)

✉ [DISTRICT@FOOT79.FFF.FR](mailto:district@foot79.fff.fr)

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU JEUDI :

• 8H00 - 17H00

LE VENDREDI :

• DE NOVEMBRE À MARS : 8H00 - 17H00
• D'AVRIL À OCTOBRE : 8H00 - 16H00

WEEK-END DU 21 / 22 MAI 2022

1 / 4 DE FINALE DES COUPES DEUX-SEVRES ET SABOUREAU

LES RENCONTRES EN COUPE DEUX-SEVRES			
GATI FOOT (1)	– CHICHE (1)	SAMEDI 21 MAI à 19 h 00	Stade de Secondigny
SUD GATINE (1)	– CO CERIZAY (2)	DIMANCHE 22 MAI à 15 h 00	Stade de Mazières en Gâtine
LE TALLUD (2)	– VRINES (1)	DIMANCHE 22 MAI à 15 h 00	Stade du Tallud
AVENIR 79 (1)	– AIRVO ST JOUIN (1)	DIMANCHE 22 MAI à 15 h 00	Stade de Villiers en Plaine
LES RENCONTRES EN COUPE SABOUREAU			
CHATILLON POMPAIRE (1)	– MONTRAVERS (1)	SAMEDI 21 MAI à 20 H 00	Stade de Pompaire
FORS (1)	– PLAINE GATINE (1)	SAMEDI 21 MAI à 20 H 00	Stade de Fors
AMICAL ST MARTIN (1)	– BESSINES Asppt (1)	SAMEDI 21 MAI à 19 H 00	Stade de St Maixent l'Ecole
BEAULIEU BREUIL (2)	– SUD GATINE (2)	DIMANCHE 22 MAI à 15 H 00	Stade de Beaulieu

RÉUNIONS MANIFESTATIONS

Lundi 23 mai 2022

Commission For.Pro.Com.
Comité Directeur

Mercredi 25 mai 2022

Commission de Discipline
Commission Sportive

Mercredi 1^{er} juin 2022

Commission d'Appel

SOMMAIRE

Commission Sportive.....	p 01
Commission Litiges et Contentieux.....	p 03
Commission Futsal	P 06
Commission des Jeunes.....	p 07
Nos Partenaires.....	p 09
Avis aux clubs.....	p 10
Infos Clubs.....	p 11



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 18 Mai 2022

Procès-Verbal n° 38

Président : Mr. BAUDOIN Gilles

Vice-Président : Mr. ROUGER Alain

Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie

Membre Présent : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

★★★★★

Le Procès-Verbal n°37 du 12 mai 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 14/15 MAI 2022

FORFAITS

Amende de 40 € (1er forfait) X 2 (Amende Forfait doublé sur les 3 dernières journées de championnat) soit 80 €

Match n° 50649.2 Parthenay Portugais 1 – Vasles 2 en D4 poule C ➤ **Vasles 1er forfait**

Amende de 50 € (2^{ème} forfait) X 2 (Amende Forfait doublé sur les 3 dernières journées de championnat) soit 100 €

Match n° 50581.2 Coulonges Thouarsais 2 – Mahorais 2 en D4 poule B ➤ **Mahorais 2^{ème} forfait**

Amende de 30 €

Match n° 51047.2 Fayenoirterre 2 – Chatillon Pompaire 2 en D5 poule C ➤ **Chatillon Pompaire 1er forfait**

Match n° 51377.2 Ste Ouenne 1 – Neuvy Bouin 1 en D5 poule D ➤ **Neuvy Bouin 2^{ème} forfait**

Match n° 51448.2 Rom 2 – Vasles 3 en D5 poule E ➤ **Vasles 5^{ème} forfait**

Match n° 51641.2 Val de Boutonne 3 – Chen.Chey.Sep.Exoud 2 en D5 poule H ➤ **Chen.Chey.Sep.Exoud 2^{ème} forfait**

Match n° 54111.2 Valence Poit/Chatlar 1 – Cerizay CO 1 en Féminines à 8 Seniors Poitou poule A ➤ **Valence Poit/Chatlar 2^{ème} forfait**

FORFAIT GENERAL

L'équipe de **Vasles 3 en D5 poule E** est déclarée **Forfait Général**

FEUILLES DE MATCH EN RETARD

Match n° 50448.2 Niort Souché 1 – Celles Verrines 2 en D3 poule D

Match n° 50579.2 Mauzé Rigné 2 – St Varent Pierregeay 3 en D4 poule B

Match n° 53881.1 St Varaudaise 1 – SCAL-MC en U13 3ème Division poule A

Les clubs recevant ci-dessus sont priés de faire parvenir la feuille de match (pièce officielle) au secrétariat du District, dans les meilleurs délais.

Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).

DEMANDE TARDIVE DE MODIFICATION

Amende de 26 €

Fc Bressuire en Coupe Angélique U14/U15 Région du 14 mai 2022

DEMANDES AUTORISATION TOURNOIS

Du club de Louzy ➤ jeudi 26 mai 2022 - Tournoi de sixte

Du club de Boismé Clessé ➤ samedi 11 juin 2022 – Catégorie Seniors – Stade de Clessé

Tournois autorisés sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

DECLARATIONS TOURNOIS

Frais de déclaration Tournoi 24 €

➤ Louzy : Jeudi 26 mai 2022.

➤ Boismé Clessé : samedi 11 juin 2022

COURRIERS

Du club de Coulonges Thouarsais ➤ Demande d'organisation d'une demi-finale ou finale de coupes départementales.

Pris note – Remerciements

Du club de St Martin du Fouilloux ➤ Demande pour évoluer dans une poule nord de D5 pour la saison 2022-2023.

Pris note – La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club.

Du club de Vasles ➤ Demande pour évoluer dans la poule sud de D2 pour la saison 2022-2023.

Pris note – La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club.

Du club de Ste Ouenne ➤ Demande d'une éventuelle montée en D4 au cas où il manquerait une équipe.

Pris note.

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET



Le Président
Gilles BAUDOUIN

COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du 18 Mai 2022

Procès-Verbal n° 27

Président : Mr. ROUGER Alain

Vice-Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr. GODET Jean-Marie

Membres Présents : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 26 du 12 Mai 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 14/15 MAI 2022

Match n° 50447.2 Exireuil 1 – Niort St Liguair 3 en D3 poule D

Arbitre : Mr. BORYSKO Florent

Réserve d'avant match du club d'Exireuil

Je soussigné BORDAGE Axel licence n° 2544516827, Capitaine du club d'Exireuil, formule des réserves sur la qualification/participation de l'ensemble des joueurs du club de Niort St Liguair pour le motif suivant :

- ✓ Des joueurs du club de Niort St Liguair sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain
- ✓ Sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match, plus de 3 joueurs ayant joué plus de 7 matches avec une équipe supérieure du club de Niort St Liguair

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Match de référence pour l'équipe 1 – Buxerolles Es (1) – Niort St Liguair Ol (1) en championnat Seniors Régional 1 poule A du 07/05/2022 à 19h00.

Match de référence pour l'équipe 2 – Laleu Palice Aaam (1) – Niort St Liguair Ol (2) en championnat Seniors Régional 3 poule C du 30/04/2022 à 19h00.

Qu'un joueur seulement : KABO Christian licence n° 9603029301 a participé au cours de la saison à plus de 7 matchs (championnat et coupes) avec l'une des équipes supérieures du club.

Référence à l'Article 26 – Participation aux rencontres – Paragraphe C – Restriction collectives – Alinéa 2/b) Qui précise : ne peut participer, au cours des 5 dernières rencontres de championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure, plus de 3 joueurs ayant pris part effectivement au cours de la saison à plus de 7 rencontres officielles (championnats et coupes) avec l'une des équipes supérieures du club.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Exireuil (1) – Niort St Liguairé Ol (3) : 3 - 4

Les droits de confirmation, soit 37€, seront portés au débit du club de Exireuil.

Match n° 50583.2 Louzy 2 – Vrère St Léger de M. 2 en D4 poule B

Arbitre : Mr. DE ABREU Frédéric

Réserve d'avant match du club de Vrère St léger de M.

Je soussigné Talbot Kevin, licence n° 1129348662, Capitaine de l'US Vrère St Léger de M. formule des réverses sur la participation au match de toute l'équipe de l'ES Louzy. Motif : Ces joueurs, qui ont participé au dernier match en équipe supérieure de D2, ne peuvent être incorporés en équipe inférieure et participer à la présente rencontre, celle-ci étant la dernière journée de championnat

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Que les joueurs : SABOURIN Camille licence n° 1192410569 – REULIER Florian licence n° 490622840 et THOREAU Basile licence n° 2543498169 ont participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures de leur club.

Match de référence pour l'équipe 1 : en championnat Départemental 2 poule Nord : Louzy Es (1) – Cerizay Portugais (1) du 01/05/2022 à 15h00.

En application des R.G de la LFNA : Article 26 Participation aux rencontres - Paragraphe C - Restrictions collectives, alinéas b et c, Qui dit :

b) De plus, ne peut participer, au cours des 5 dernières rencontres de championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure, plus de 3 joueurs ayant pris part effectivement au cours de la saison à plus de 7 rencontres officielles (championnats et coupes) avec l'une des équipes supérieures du club.

c) Enfin les joueurs, ayant disputé l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour avec une équipe supérieure du club ou toute autre rencontre officielle se déroulant à l'une de ces dates, ne peuvent participer à un championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure du club.

La Commission, déclare l'équipe de Louzy Es (2) en infraction.

Par conséquent donne match perdu par pénalité à l'équipe Louzy Es (2) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de Vrère St Léger de M. (2) avec 3 buts et 3 points.

Les droits de confirmation, soit 37€, seront portés au débit du club de Louzy.

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Alain ROUGER

COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du 18 Mai 2022
Procès-Verbal n° 28

Président : Mr. ROUGER Alain

Vice-Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie

Excusés : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean Jacques – PRUNIER Jacky

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

RECTIFICATIF AU PV N° 27 DU 18 MAI 2022

Il fallait lire :

Président : Mr. ROUGER Alain

Vice-Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie

Excusés : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean Jacques – PRUNIER Jacky

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Alain ROUGER



COMMISSION FUTSAL



COUPES FUTSAL

Finales des Coupes Départementales



VENDREDI 03 JUIN 2022



SALLE DES SPORTS TARTALIN - AIFFRES



19H30

**COUPE DE
L'AMITIÉ**

FC Boutonnais (1)



TYS Futsal (2)



21H30

**COUPE DES
DEUX-SÈVRES**

TYS Futsal (1)



Niort AFC (1)



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 11 Mai 2022

Procès-Verbal n° 16

Présents : MM. BERTAUD – BODIN – DENIAU – DUCAROIS – GRIMPRET – GODET – HAYE – LAROCHE – MAGNAN – PICAULT – PINTAULT – ROUGER -

Excusés : MM. AUBREE – BOHY – LAVILLE – PARNAUDEAU - POIRAULT.

POINT SUR LES COMPETITIONS

1/ ACCESSIONS LNFA :

Accession au championnat régional U14 R2 : FC3C et NIORT ST FLORENT.

Accession au championnat U15 R2 : CELLES-VERRINES et NUEILLAUBIERS–EVSABB*.

*le dossier concernant la transformation de l'entente en groupement étant parvenu dans les délais au District, l'accession est possible. En attente de validation par le District puis la LFNA.

Accession au championnat U18 R2 : GJ CŒUR DE BOCAGE et NIORT ST LIGUAIRE.

Un courrier sera transmis aux clubs concernés en vue d'obtenir leur accord écrit avant de transmettre à la LFNA la liste des clubs accédant.

2/ TITRES DE CHAMPION :

U18 D1 : ST CERBOUILLE-FCPA.

U18 D2 : GJ CŒUR DE BOCAGE.

U13 D1 : PARTHENAY-VIENNAY.

3/ FINALES DES CHAMPIONNATS du 11 JUIN à ST VARENT :

U17 D1 : LOUZY-VERGENTONNAISE – ENE / ST CERBOUILLE-FCPA.

U15 D1 : FC3C / poule B en attente – dossier en cours.

U15 D2 : GJ CŒUR DE BOCAGE / VAL DE BOUTONNE-LEZAY.

U15 A7 : en attente-championnat en cours.

U13 D2 : finale à 4 ➤ ECHIRE ST GELAIS / GJ SUD DEUX-SEVRES / FC3C 2 / AUTIZE OREE.

U13 D3 : finale à 4 ➤ CERIZAY INTERBOCAGE 3 / CHAURAY 3 / VENISE-VERTE / VOUILLE (meilleur second).

U13 D4 : Poule A

MONCOUTANT 2 ayant demandé à être rétrogradé de deux divisions à l'issue de la phase 1 ne peut pas participer à la phase finale.

Finale à 4 ➤ FC3C4 / PARTHENAY-V 3 / PM STE EANNE–AUGE 2 / N. STE PEZENNE (MEILLEUR SECOND).

4/ COUPE U15 A 7 :

Premier tour sous forme de plateau, le 7 mai sur le stade F. BRECHOIRE AU TALLUD.

La commission :

- regrette l'absence de trois équipes (Les frais d'arbitrage seront prélevés sur les 12 clubs prévus initialement) ;
- souligne l'excellent comportement des participants ;
- remercie le club recevant pour son accueil et la mise à disposition des installations ;
- félicite les 2 qualifiés pour la finale ainsi que les jeunes arbitres présents.

5 / FINALES des COUPES du foot à effectif réduit :

Samedi 18 JUIN à BEAUVOIR.

Suite à un problème d'occupation des vestiaires, les rencontres débiteront à 10H30 et non 11H00.

COUPE ANGELIQUE U13 : BEAUVOIR / BRESSUIRE.

COUPE DEPARTEMENTALE U13 : AVENIR 79 / GJ PAYS MAULEONAI.

CHALLENGE U13 : CHAMPDEPAMPLIE / CHICHE.

COUPE U15 A7 : GJ CŒUR DE BOCAGE 2 / FCPA ESSC 2.

6 / COUPES DU FOOT à 11 :

Compétitions en cours.

Les finales U18 (coupe et challenge) se dérouleront le DIMANCHE 5 juin à 13H30 en lever de rideau des ½ finales de la coupe des Deux-Sèvres seniors.

Les finales (coupe et challenge) des autres catégories se dérouleront le 18 JUIN à BEAUVOIR.

PROJECTION SAISON 2022/2023

A/ Suite à plusieurs demandes de renseignements, un sondage sera transmis aux clubs pour connaître leur souhait concernant la mise en place d'un championnat U18 ou U19.

B/ La commission établit la liste des clubs prioritaires règlementairement pour composer la poule de 8 équipes du plus haut niveau départemental U15 et U17 phase 1, ainsi qu'une seconde liste des clubs classés de 9 à 14 pour, le cas échéant, combler les places vacantes.

Les clubs figurant sur la première liste seront contactés rapidement, les autres le seront dans l'ordre du classement et en fonction des désistements.

Prise en compte des championnats départementaux U13 (saison 21-22) pour les U15 (saison 22/23), des U15 (saison 21/22) pour les U17 (saison 22/23). La poule U13 sera composée des 8 qualifiés via le critérium U12.

8/ COURRIER DES CLUBS :

Concernant les U19 voir ci-dessus (A).

GJ LA CRECHE STE NEOMAYE ROMANS voir ci-dessus (B).

REFORME DES CHAMPIONNATS REGIONAUX DE JEUNES

Le projet sera présenté aux clubs lors de la réunion organisée par M le président de la FFNA le 12 MAI à SECONDIGNY. Les RTJ seront conviés à une visio-conférence le 18 MAI à 18H30 pour débattre sur le sujet. Le projet sera soumis aux votes lors de l'A.G. de la LFNA (JUIN 2022). Si la réforme est adoptée, elle sera mise en place pour la saison 2023/2024).

Le Président de la Commission
Dany BODIN



Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU

NOS PARTENAIRES



Le bon sens a de l'avenir



Cholet - Angers



AVIS AUX CLUBS

Journée Féminine
Jeudi 26 mai
Parthenay

Parc de l'Enjeu

DistricT DEUX-SÈVRES FFF

Ouvert aux licenciées et non licenciées

Dotation à chaque participante

Ouvert aux u6/u7

Lors de cette journée nous collecterons vos films radiographiques obsolètes

Pour tous renseignements :
Jean Marc LAVILLE : 05 49 79 79 97

Organisé par le district de football avec le concours du club FC les Gatinaises



INFOS CLUBS

TOURNOI DE L'AVENIR 2022
SAMEDI 21 MAI 2022
ES St CERBOUILLÉ 1997
STADE DE CERSAY
U6U7
U8U9
U10U11
U12U13
U14U17F A8
DE 10H A 18H
RÉCOMPENSES POUR TOUS
Restauration sur place !!!

Le F.O.C. Vouilletais
organise sa 6ème édition du
TOURNOI DE PALETS
Samedi 21 Mai 2022
RDV à la salle du Tennis Club de Vouillé (79)
Ouverture des inscriptions à 17h
Début du tournoi à 18h
14€/EQUIPE **RESTAURATION & BUVETTE**
De très beaux lots pour tous tel que des entrées dans des parcs d'attraction, lots de bouteilles, etc ...
Pré inscriptions auprès de Jérôme au **06.25.41.30.63**
PASS VACCINAL ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
THE F.O.C. VOUILLETAIS 11 allée des chardons 79230 LA RIVIERE (Vouillé)
Site Internet : <http://www.focvouilletais.com>
Page Facebook : <https://www.facebook.com/FOC.vouilletais>
Email : info@focvouilletais.com

OSC FORS TOURNOI SIXTE
JEUDI 26 MAI
Stade Municipal
14 rue du stade
79230 Fors
10h00
LOCAUX VISTEURS
00 OSC FORS 00
Inscription à partir de 10h
Prix : 36 € en pré-inscription avant le 18/05 au 06 82 30 85 28
ou 42 € sur place, Inscription validée à réception du règlement.
Début du tournoi 10h30. Nombre de joueurs 6+2 remplaçants.

TANGO CUP

u10_F & u14_F
u13_F & u17_F



4 JUIN 2022

Rue Léo Desalvres, 79410 Echiré
Pour tous renseignements veuillez contacter Luigi Giombard,
luigi.giombard.asesg@outlook.fr / 06.88.21.45.50.

TANGO CUP

u10 & u12
u11 & u13



4 JUIN 2022

Rue Léo Desalvres, 79410 Echiré
Pour tous renseignements veuillez contacter Luigi Giombard,
luigi.giombard.asesg@outlook.fr / 06.88.21.45.50.



tournoi de FOOT POUR LES U11 & U13

DATE DU TOURNOI : 11 JUIN 2022
ACCEUIL DES EQUIPES : 9H30
LIED : STADE DE LA MOTHE SAINT HERAY
TARIFS : 1 EQUIPE : 30€
2 EQUIPES : 50€

RESTAURATION DISPONIBLE SUR PLACE !

INSCRIPTIONS :
Tel : 0648628769 / 0659228411
Mail : hvsg4.secretariat@hotmail.com

Coupon Réponse :

Nom du club : _____
Nom du (des) éducateur(s) : _____
Numéro du (des) éducateur(s) : _____
Catégorie : U11 Nombre(s) d'équipe(s) : _____
 U13 Nombre(s) d'équipe(s) : _____
Montant du chèque : _____ euros

Chèque libellé à l'ordre du FC HVS94 et à envoyer au trésorier
adresse : 1 Rue des Soleils Salladins
79800 Salles



TOURNOI*
04 juin - 17h

32 EQUIPES de 3 JOUEURS

15€
Par équipe

Nombreux lots à gagner

réservation par SMS
0616163762

RESTAURATION ET BUQUETTES
Au Stade de Celles sur Belle

*Tournoi ouvert aux filles et garçons de plus de 18 ans

ORGANISÉ PAR L'IBFC

Tournoi DE SIXTE

SAM 18 JUIN
INSCRIPTION : 9H
DÉBUT : 10H

STADE DE LA PETITE BOISSIERE
42€ PAR ÉQUIPE

WEEK-END POUR 10 EN MOBIL-HOME **7 CAISSES DE BIERES** **1 COCHON DE LAIT**

ET PLEIN D'AUTRES LOTS : REPAS AU RESTAURANT, EQUIPEMENTS SPORTIFS... **BUVETTE, GRILLADES ET FRITES SUR PLACE**

36ÈME TOURNOI DE TERVES

Samedi 3 septembre 2022

U11 **TERVES** esperance 1964 **U13**

Stade de Terves
Début des matchs à 9h30

Samedi 18 Juin 2022
Tournoi Séniors 13ème édition
Secodigny

INVITATION

Stade de Secodigny
 Semi-Nocturne

Début du tournoi 15h

7 joueurs (6 + 1 remplaçant)

Samedi 18 Juin 2022

Restauration sur place

Jeu de 1-shirt à la couleur de l'équipe + lot offert

50 € par équipe

Inscriptions prises dans l'ordre de réception. Règlement sportif remis aux clubs, votre présence confirmée.

IFF LIGUE DU CENTRE OUEST DEUX SEVRES
 SARTY FOOT
 Clubhouse de la Vallée - 16100 St-Benoit
 Contact organisation: 06 32 15 66 00 - 07 82 16 16

Samedi 18 Juin 2022
Tournoi de Sixte U15 3ème édition
Secodigny

INVITATION

Stade de Secodigny

8h - 15h

7 joueurs (6 + 1 remplaçant)

Samedi 18 Juin 2022

Restauration sur place

Jeu de 1-shirt à la couleur de l'équipe + lot offert

30 € par équipe

Inscriptions prises dans l'ordre de réception. Règlement sportif remis aux clubs, votre présence confirmée.

IFF LIGUE DU CENTRE OUEST DEUX SEVRES
 SARTY FOOT
 Clubhouse de la Vallée - 16100 St-Benoit
 Contact organisation: 06 32 15 66 00 - 07 82 16 16



RECHERCHE EDUCATEURS

Vous souhaitez vous investir dans une association ?

Vous êtes parents de joueurs, vous suivez notre club, vous êtes déjà éducateurs...

VENEZ NOUS REJOINDRE

Si vous souhaitez faire découvrir le foot aux enfants ou vous occuper d'équipes de jeunes déjà confirmés, venez nous rejoindre.



Si vous le souhaitez, le club vous offre des formations

Contactez Benjamin Texier 06 77 03 16 22



L'USP RECRUTE !

Le club de l'Union Sportive Pexinoise

Recherche un(e) salarié(e) en "Emploi d'avenir" et un(e) volontaire en service civique

(2 postes possibles à pourvoir)

Pour la période du 1er octobre 2022 au 31 mai 2023

Mission « emploi d'avenir » et service civique

- Organisation d'événements permettant d'attirer de nouveaux publics :
Consolider la vie associative, promouvoir et diversifier les actions du club en faveur d'un public de proximité (tournois, soirées, lotos, animation...).

- Préparation d'entraînement et organisation de l'école de foot

Rémunération et avantage

Emploi d'avenir : 1302,64 € net mensuels à temps plein (35H)

Service civique : 580,62 € net mensuels pour 24H par semaine

Aide à l'équipement et formations

Contact et renseignement

Soullard Frédéric (président du club)

Tel : 06 73 49 41 09 - Mail : f.soullard@gmail.com

